

CREUZIER LE NEUF

LISTE DES DELIBERATIONS

(les originaux sont consultables en mairie)

Article L 2121-25 modifié du CGCT

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2025 à 19h

Présents : Mrs LAPLACE Thierry, LOVATY Roland, PRULHIERE David, MORLAT Lionel, COMBRISSON Gérard, Mmes PERISSE Carole, THALABARD Raymonde, DROUHAULT Nathalie, DEPALLE Delphine, MICHON Georgette, TISSERAND Samantha

Absent(s) ayant donné procuration : Mr DA VEIGA Sérafi à Mr LAPLACE Thierry

Absent(s) excusé(s) : Mr NUNEZ Léopold, Mme TACHON Martine

Absent(s) : Mr DONSIMONI Marc

Secrétaire de séance : Mme TISSERAND Samantha

1 - Délibération 2025/05-28 : adhésion à la convention de participation pour le risque « santé » souscrite par le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de l'Allier et fixation du montant de la participation employeur → décision approuvée à l'unanimité

2 - Délibération 2025/05-29 : admission en non-valeur des titres de recette des années 2017 – 2018 – 2019 - 2022 pour un montant de 99.89 euros → décision approuvée à l'unanimité

3 - Délibération 2025/05-30 : autorisation de signature du renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Vichy Communauté et ses communes membres pour la période 2026-2030 → décision approuvée à l'unanimité

4 - Délibération 2025/05-31 : attribution des subventions communales aux associations locales pour l'année 2025 → décision approuvée à l'unanimité

5 - Délibération 2025/05-32 : Autorisation de vente à l'amiable de la parcelle AC 75 (Passage du Bourg) – Domaine privé communal → décision approuvée à l'unanimité

6 - Délibération 2025/05-33 : sollicitation du Fonds de Solidarité Territoriale (FST) de Vichy Communauté pour l'acquisition d'équipements de cuisine et de mobilier pour le nouveau restaurant scolaire – Approbation des devis et du plan de financement → décision approuvée à l'unanimité

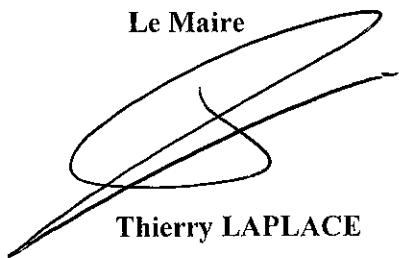
7 - Délibération 2025/05-34 : autorisation de signature de la convention de partenariat des interventions en milieu scolaire ou « dispositif DUMISTE » de la communauté d'agglomération pour 2024/2025 → décision approuvée à l'unanimité

8 - Délibération 2025/05-35 : modification et compléments au bail commercial de l'Hôtel-Restaurant "Les Turiers" – SARL Au Bon Endroit → décision approuvée à l'unanimité

9 - Délibération 2025/05-36 : abandon de l'acquisition de la parcelle préemptée AC 20 → décision approuvée à l'unanimité

A Creuzier-le-Neuf,
Le 07 Novembre 2025

Le Maire



Thierry LAPLACE

Le Secrétaire de Séance



Samantha TISSERAND